LE NIVOT

l'école du vivant

CIRCULAIRE DE RENTREE

BTS

2026/2027

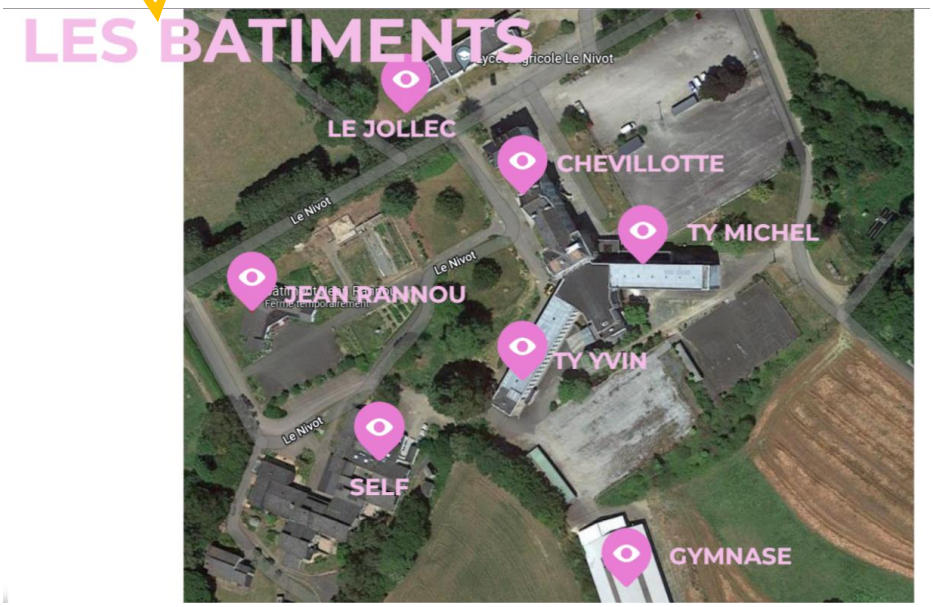
www.facebook.com/ecolelenivot

www.instagram.com/lenivot_officiel

www.youtube.com/@lenivot4292

www.lenivot.net





Référents et numéros utiles

Contact Etablissement	Enseignants référents
Les échanges avec l'établissement se font via la boîte mail loperec@cneap.fr Vous pouvez également joindre l'établissement au 02 98 81 10 04 : • **1 pour la vie scolaire** • **2 pour la comptabilité** • **3 pour le secrétariat de direction**	Filière Gestion Forestière : Pierre-Yves PAPART - ppapart@lenivot.net Filière Métiers de l'Elevage : Olivier JESTIN : ojestin@lenivot.net

B.T.S.
INFORMATIONS SUR LES FORMALITES ADMINISTRATIVES DE RENTREE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La formation que vous avez choisie comporte un certain nombre d'applications pratiques (T.P, stages, etc...) présentant des risques d'accidents régis par la législation du travail. La couverture s'étend également aux accidents pouvant survenir sur le trajet domicile-école (aller et retour), sous réserve que vous empruntiez l'itinéraire le plus direct, à des heures correspondant au début et à la fin des activités pédagogiques. Les accidents de trajet s'appliquent également aux déplacements concernant la réalisation du stage.

En tant qu'étudiant de l'enseignement professionnel, l'étudiant sera assuré pour les accidents du travail (temps scolaire – stage – trajet) auprès de la MSA du Finistère. Cette assurance OBLIGATOIRE (décret n° 76.991 du 02.11.76) couvre les dommages corporels. D'autre part GROUPAMA couvre les dommages aux biens du maître de stage y compris les dommages aux véhicules auto-moteur, moyennant une franchise.
Votre assurance responsabilité civile reste indispensable.
Si vous devez quitter l'établissement suite à un accident, vous devez récupérer les imprimés auprès de la vie scolaire avant de quitter l'établissement. A l'issue de la consultation médicale, le médecin doit vous donner un certificat médical d'accident de travail qui sera à renvoyer à l'établissement.

COÛT DE SCOLARITE BTS 2026/2027

	TOTAL ANNUEL				
CLASSES	Contribution	Demi Pension	Pension	Total Demi Pension	Total Pension
BTS ME et GF	1 381 €	947 €	3 520 €	2 328 €	4 901 €

La contribution de l'établissement est destinée à financer les investissements immobiliers et l'ensemble des équipements, ainsi que les dépenses liées à l'expression du caractère propre de l'établissement (pastorale).
A ces tarifs il faut ajouter le voyage d'études (entre 250 et 350 €), ainsi que les impressions du rapport d'examen et les reliures.
Ces tarifs sont des forfaits annuels tenant compte des absences pour stages et voyages (aucune réduction ne sera accordée si changement du nombre de semaines.
Les impressions et reliures du rapport d'examen seront également facturés aux familles.

TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE	
Lignes Gourin - Morlaix (lignes privées)	
ANNUEL	613 €

Pack photos	15 €
Cotisation foyer	5 €
Location casier	5 €

TARIF ACTIVITE EQUITATION			TARIF ACTIVITE VTT (groupe de 8 minimum	
	ANNUEL	3 sceances d'essai		ANNUEL
1 séance par semaine en soirée	361 €		1 séance par semaine	362 €
			Réduction de 20% pour ceux qui amènent leur vélo	

L'engagement pour les options et le transport scolaire est annuel,
Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrêt en cours d'année.

Tout changement de régime en cours d'année doit être signalé via le formulaire délivré par le service administratif. Toute période commencée est due.
En cas d'absence prolongée (au-delà de deux semaines consécutives) pour cause de maladie ou toute autre raison exceptionnelle, une régularisation sur la pension ou la demi-pension se fera sur la facture sur présentation d'un justificatif.

FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

a) Détails de la facturation

Une facture annuelle sera établie en début d'année. Celle-ci sera ajustée ensuite en fonction des services et prestations par des factures complémentaires ou avoirs tout au long de l'année. **Les factures vous sont transmises UNIQUEMENT via Ecole Directe sur les comptes « responsables légaux ».**

b) Règlement

Il peut se faire par prélèvement ou par chèque

* **Par prélèvement mensuel : le prélèvement est proposé sur 10 mois (du 05/09 au 05/06)**

* **Par chèque** : en début de chaque mois ou trimestre
Les chèques sont libellés à l'ordre de : l'Ecole du Nivot.

Une réduction de 20 % est accordée sur la pension ou la demi-pension pour le 2ème et le 3ème enfant d'une même famille fréquentant l'établissement en formation initiale.

Pour toutes modifications (montant, domiciliation bancaire…) veuillez contacter le service comptabilité, au 02 98 81 10 29, avant le 20 du mois précédant le prélèvement.

TRANSPORT SCOLAIRE

Deux formules : **un transport hebdomadaire** (4 lignes) et **un transport journalier** (ligne Châteaulin) qui permet aux élèves d'être demi-pensionnaires.

Premiers circuits de car
- **le mardi 1er septembre au soir pour les demi-pensionnaires**
- **le vendredi 4 septembre midi pour les internes (départ du Nivot à 13h20 après le déjeuner)**

Le repas du vendredi midi est inclus dans le tarif de la pension ou demi-pension. Il ne sera pas déduit si l'élève choisit de ne pas déjeuner à l'établissement le vendredi.

***A- Transport hebdomadaire**, 4 lignes :*

1. Le Nivot - **Quimper**
   Correspondance possible **Châteaulin - Crozon**

2. Le Nivot - **Brest**

Au-delà du 17 juillet 2026, une majoration pour inscription tardive sera appliquée par la compagnie de transport

LIGNES PRIVÉES

3. Le Nivot - **Chateauneuf - Scaër - Gourin**

4. Le Nivot - **Landivisiau – Morlaix**

Pour les lignes 1 et 2, les inscriptions et le règlement se font directement auprès de Breizhgo au 02 99 300 300 ou sur le site Internet de Breizhgo (www.breizhgo.bzh)

Pour les lignes 3 et 4, les inscriptions se feront auprès de la vie scolaire la semaine de la rentrée. Transdev délègue le règlement à l'établissement (cf tarifs page précédente). Les points de chargement seront définis par la compagnie de transport suivant la provenance des élèves.

Les lignes de Gourin et de Morlaix s'arrêteront le vendredi 18 ou le vendredi 25 juin 2027 suivant les emplois du temps et les stages.

B-Transport quotidien ligne CHATEAULIN – PONT DE BUIS – LE NIVOT

Les horaires sont consultables sur le site www.breizhgo.bzh
Les inscriptions et le règlement se font auprès de Breizhgo.

En cas de problème de transport et/ou de correspondance, l'acheminement des élèves sur le site du Nivot devra être organisé par les familles. Les élèves seront sous leur responsabilité.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

A l'école du Nivot, le sport fait partie du programme scolaire et est évalué. Concernant les modules de formation E.P.S. (sport), différentes activités sportives sont proposées aux étudiants sur le site (sport co, VTT, randonnée, trail…).

BOURSES

Les étudiants doivent constituer leur dossier de bourse sur le site du CROUS **et faire parvenir leur notification au secrétariat de l'établissement pour la rentrée pour permettre la mise en paiement.**

REGLEMENT INTERIEUR

L'étudiant et sa famille s'engagent à respecter le règlement intérieur et la charte informatique (**documents consultables sur le site Internet**).

COMMUNICATION VIA ECOLE DIRECTE

La communication générale se fera via la plateforme Ecole Directe. Il vous sera possible d'y consulter les notes, les absences, les retards et les sanctions de vos enfants.
Les bulletins scolaires, le certificat de scolarité et la facture annuelle seront à télécharger sur le site Ecole Directe **via les comptes « responsables légaux »**.

Pour les nouveaux élèves, les codes d'accès pour chaque parent vous seront communiqués courant septembre. Les codes resteront inchangés pour les élèves déjà présents l'an passé.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Document consultable sur le site Internet

TROUSSEAU ET FOURNITURE

BTS ME et GF
⇒ une tenue de sports pour l'Education Physique et Sportive (dès le jour de la rentrée)

BTS ME

⇒ pour les travaux pratiques et les applications dirigées sur l'exploitation : une paire de bottes de sécurité ou des chaussures de sécurité sont indispensables ; une tenue imperméable est recommandée pour les jours de pluie
⇒ une planchette support A4 pour la prise de notes sur le terrain
⇒ les étudiants BTS auront une blouse de coton blanc pour les travaux en laboratoire
⇒ une calculatrice scientifique lycée

BTS GF

⇒ une paire de bottes
⇒ une tenue imperméable est recommandée pour les jours de pluie
⇒ **tout étudiant intervenant en forêt doit être vêtu d'un pantalon long et équipé de chaussures adaptées au terrain (tout étudiant vêtu d'un bermuda et équipé de chaussures de sports sera exclu des séquences de pratiques sur le terrain)**
⇒ une pince anti tique recommandée
⇒ une planchette support A4 pour la prise de notes sur le terrain
⇒ une Flore Forestière Française– Tome 1 – Plaines et Collines – JC Rameau D Mansion G Dumé Collection IDF (69 €)
⇒ une calculatrice scientifique lycée

Nous vous demandons de marquer toutes les pièces de vêtement et les bottes à votre nom.

INFORMATIONS SUR LES STAGES

Il est indispensable d'obtenir **le permis de conduire** en cours de scolarité afin de faciliter l'obtention d'un stage professionnel.
Les étudiants disposent **d'un listing d'adresses d'entreprises (non exhaustif)** fourni par l'équipe enseignante pour les aider dans leurs recherches de stages professionnels. **L'obtention du stage professionnel conditionne l'obtention du diplôme.**

ETUDIANTS A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

- **Notifications MDPH (AVS/MPA) – Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

Lors de l'inscription, vous devez avoir fourni la notification de votre enfant. Si ce n'est pas le cas, il est important de nous la communiquer le plus rapidement possible.

- **Aménagements d'épreuves (BTS)**

Lors de votre entrée dans notre établissement, il est possible de demander un dossier d'aménagements d'épreuves pour les examens. La demande se fait auprès du coordinateur du filière qui transmettra au secrétariat.

Les dossiers devront parvenir aux autorités compétentes pour le mois de décembre de l'année en cours. Ils seront à retourner à l'établissement pour le 15 novembre 2026.
Les dossiers complets sont à retourner à l'établissement :

Si vous souhaitez des informations complémentaires, nous vous communiquons ci-dessous les coordonnées de l'enseignant référent en lien avec la MDPH :

Madame Clémence PALABE LABELLE
Enseignante référente
Collège Saint Louis – 63 Grand Rue – 29150 CHATEAULIN
07 56 38 31 87
clemence.palabelabelle@enseignement-catholique.bzh

SELF

Chaque étudiant(e) disposera d'un badge à code barre pour accéder au self. En cas de perte, le renouvellement du badge sera facturé 5 €.
En cas d'oubli de sa carte de self, l'élève passera en fin de service afin de garantir la fluidité du service.

PROTOCOLES ALIMENTAIRES

La société Convivio, chargée des repas dans l'établissement, peut mettre en place des protocoles de prise en charge spécifique.

Si votre enfant est concerné, il faudra demander un dossier au secrétariat et fournir le PAI.

CALENDRIER DES STAGES 2026-2027

Sous réserve d'éventuelles modifications

BTS ME1	• stage découverte : 1 semaine du 28 septembre au 2 octobre 2026 • stage en production porcine : 1 semaine sur la période du 19 au 23 octobre 2026 • stage principal : - 2 semaines sur le temps scolaire du 18 au 29 janvier 2027 - 1 semaine sur la période du 22 février au 5 mars 2027 • stage principal : 1 semaine du 7 au 11 juin 2026 • stage hors région ou étranger : 2 semaines sur la période du 21 juin au 2 juillet 2027
BTS GF1	12 à 16 semaines réparties sur l'année • du 19 octobre au 6 novembre 2026 • du 15 février au 12 mars 2027 • du 7 juin au 6 septembre 2027 **Stage étranger : optionnel**
BTS ME2	• du 14 au 18 décembre 2026 : stage OPA • du 15 au 19 février 2027 : stage principal
BTS GF2	Pas de stage en 2ème année

CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Toussaint Départ : Vendredi 16 octobre 2026 à 13h20 Reprise : Lundi 2 novembre 2026 au matin	**Noël** Départ : Vendredi 18 décembre 2026 à 13h20 Reprise : Mardi 5 janvier 2027 au matin (lundi 4 janvier : journée pédagogique)
Hiver Départ : Vendredi 19 février 2027 à 13h20 Reprise : Lundi 8 Mars 2027 au matin	**Pâques** Départ : Vendredi 16 avril 2027 à 13h20 Reprise : Lundi 3 mai 2027 au matin

Jours fériés
Mercredi 11 novembre 2026 : départ le mardi 10 novembre à 13h15 (transports scolaires prévus) – Retour le jeudi 12 novembre à 9h40
Lundi 29 mars 2027 : rentrée le mardi 30 avril à 9h40
Jeudi 6 mai 2027 : départ le mercredi 5 mai (pas de cours le vendredi 7 mai)
Lundi 17 mai 2027 : rentrée le mardi 18 mai à 9h40

PORTES OUVERTES	Samedi 13 février 2027 de 10h à 17h Vendredi 12 mars 2027 de 17h à 20h Samedi 13 mars 2027 de 9h à 13h Samedi 22 mai 2027 de 9h à 13h

HORAIRES DE COURS

